



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Challenge Gérard PAYEUR 2025

Dimanche 11 mai 2025.

Salle Omnisport Maurice Schoenacker.

51 rue de la gare 88160 Le Thillot.

Les tableaux suivants sont organisés :

| | |
|--|---------------|
| Tableau A : Mixte 900 à 1299 points | Début : 11h00 |
| Tableau B : Mixte 700 à 1099 points. | Début : 13h00 |
| Tableau C : Mixte 501 à 899 points. | Début : 10h00 |
| Tableau D : Mixte 500 à 699 points. | Début : 12h00 |
| Tableau E : Mixte 500 points et moins. | Début : 10h00 |
| Tableau F : Double toutes catégories | Début : 09h00 |

Chaque joueur peut s'inscrire au maximum dans **2 tableaux simples consécutifs et le double.**

Pour participer au tableau double, le joueur doit être inscrit dans un tableau simple au minimum.

Les doubles peuvent être constitués de joueurs de clubs différents.

Épreuve ouverte à tous les pongistes vosgiens sauf poussins, poussines et dont le classement est inférieur à 1300 points.

Les balles sont fournies par les joueurs.

Les points seront ceux au 01/01/2025.

Le coefficient de l'épreuve est de 0.50.

Horaires : Pointage à partir de 8h30, début de la compétition à 9h00 par le tableau de doubles.

En simples : poules de 3 joueurs avec 2 qualifiés dans un tableau à élimination directe.



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

A l'issue de cette compétition et en hommage à Gérard PAYEUR, le Challenge **Gérard PAYEUR** sera attribué au club ayant obtenu le plus de points en fonction de la place obtenue dans chacun des tableaux selon le barème suivant : **1 point par joueur participant**

| | 1er | 2e | 1/2 finaliste | 1/4 de finaliste | 1/8e de finaliste |
|-------------------------|-----|----|---------------|------------------|-------------------|
| 49 participants et + | 20 | 16 | 10 | 5 | 3 |
| De 25 à 48 participants | 15 | 12 | 8 | 4 | 2 |
| De 13 à 24 participants | 10 | 8 | 6 | 3 | 1 |
| De 09 à 12 participants | 8 | 6 | 4 | 2 | |
| De 05 à 08 participants | 6 | 4 | 2 | | |
| 04 participants et - | 3 | 2 | | | |

En cas d'égalité, c'est le club ayant le plus de participants qui est classé le premier.

Droit d'inscription : 6,00 € par simple, **double gratuit**

Inscriptions à faire parvenir pour le jeudi **08 mai 2025 dernier délai** à contact@cdtt88.fr

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

IBAN : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

Le juge arbitre sera Eric Mathis

Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.